

RAMUZ 62

RÉSIDENCES EN TERRASSES

PULLY - VD

Maître de l'ouvrage
 Claude Chappuis
 et Promotions Delarive SA

Architectes
 Wurlod Architectes SA
 Chemin de Fantaisie 3 b
 1009 Pully

Direction des Travaux
 Entreprise générale
 Régie de la Couronne SA
 Direction des Travaux
 Cour des Tanneurs
 1095 Lutry

Ingénieurs civils
 FM Frank Meylan SA
 Rue de Genève 82
 1004 Lausanne

Bureaux techniques
 Electricité:
 Betelec SA
 Chemin de Chantemerle 14
 1010 Lausanne

CVS:
 H2 Claude Hirschi-Hurni
 Chemin des Champs-Courbes 19
 1024 Ecublens

Géotechnique:
 Karakas & Français SA
 Avenue des Boveresses 44
 1010 Lausanne

Géomètres
 Renaud & Burnand
 Avenue Général-Guisan 40
 1009 Pully

Coordonnées
 Avenue C.-F. Ramuz 62
 Entrées A à I

Conception 2003

Réalisation juin 2004
 à juin 2006

Photos

Etagement dans la pente et reprise des lignes principales des réalisations voisines contribuent au maintien d'une constante dans tout le quartier.



SITUATION - PROGRAMME

Appartements en propriété par étage. Situé à proximité du centre de Pully, le nouvel ensemble résidentiel bénéficie des nombreuses infrastructures publiques et privées de la région: écoles, commerces, transports, agrément du lac, tranquillité et vue dégagée constituent les principaux atouts de cette réalisation.

Troisième étape du plan de quartier, la parcelle permet de répartir les volumes en trois entités totalisant 70 logements, développées sur quatre niveaux plus un sous-sol, adossées à la pente naturelle.

La situation de ces appartements, destinés pour 2/3 d'entre eux à la vente en PPE, est particulièrement attrayante et pour l'optimiser, l'implantation des volumes accorde une grande importance à la préservation de la vue ou du dégagement.

PROJET

Construction et dispositions générales en rapport avec les objectifs de vente. Les caractéristiques du lieu et les exigences du programme, liées aux aspects qualitatifs de la conception et de l'exécution d'appartements en pleine propriété, influencent notablement



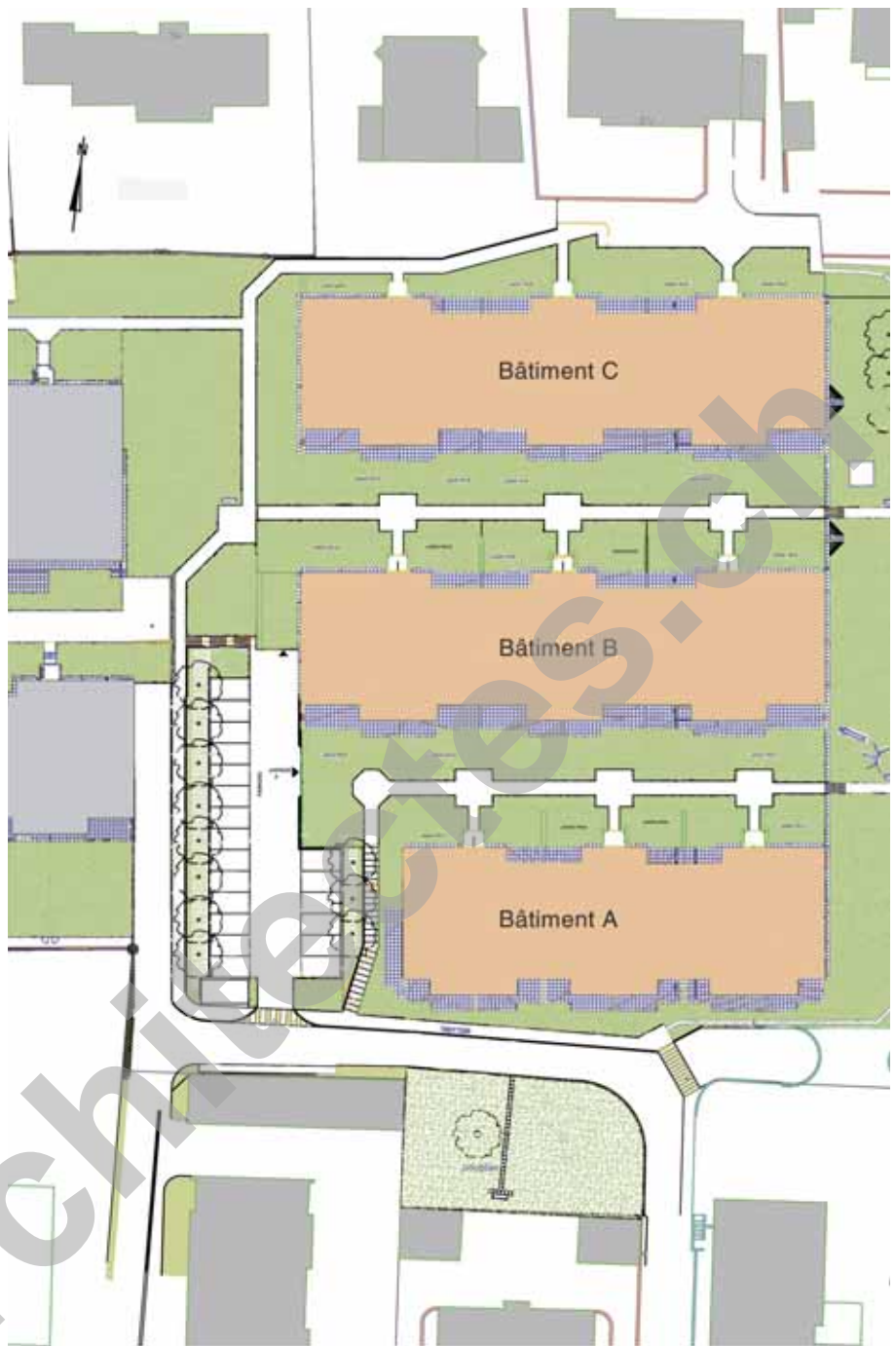
les options du projet. Au nombre de celles-ci, la volonté de construire en se rapprochant des normes définies pour l'obtention du label "Minergie", notamment par adoption d'une isolation périphérique largement dimensionnée. Compte tenu de la typologie des logements, les unités contiguës sont séparées par des doubles murs phoniques et les dalles assez massives, de 24 cm, contribuent également à l'abaissement des valeurs de transmission entre niveaux et logements superposés. Très spacieux, les appartements comprennent tous un balcon généreusement dimensionné, conçu par ailleurs de façon à offrir la meilleure privacité possible.

L'acquisition des logements en phase de planification ou de construction précoce, offre la possibilité à chaque acheteur d'imprimer sa propre marque à son acquisition: choix d'équipements, dispositions, matériaux de finition et compléments divers peuvent être intégrés selon demandes des intéressés. Les bâtiments comprennent chacun trois entrées correspondant à une circulation verticale. Celle-ci distribue l'accès à deux appartements par palier, en minimisant les cheminements intérieurs communs.

Implantés judicieusement dans la pente que présente le terrain naturel, les immeubles sont conçus de telle façon qu'un dégagement latéral ou frontal reste possible pour la plupart des habitants. Les bâtiments sont orientés est-ouest, développant ainsi leur façade principale, largement dotée en balcons ou terrasses, en direction du sud et de la vue.

Construction moderne à l'expression sobre, la réalisation s'inscrit bien dans la continuité des développements immobiliers préalablement édifiés dans le secteur, reprenant la conception en escalier, les lignes longitudinales et les toitures plates adoptées par ces projets.

Les aménagements extérieurs comprennent les circulations piétonnes, rampes et escaliers indispensables pour tenir compte de la nature des lieux, les accès automobiles étant limités sur le côté ouest de la propriété, lequel comprend une zone de parcage extérieur et la pénétration dans les garages souterrains.

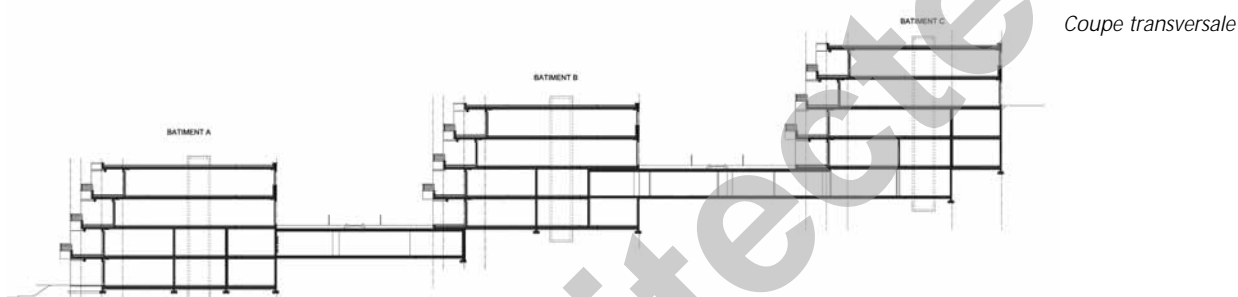




Ceux-ci, au nombre de deux - un pour le bâtiment sud, un autre pour les deux constructions amont - sont reliés de façon directe aux cages d'escaliers de leurs immeubles respectifs.

Talus et jardinets devant les terrasses sont plantés, réservant aussi, sur les faces latérales de la propriété, une rangée d'arbres de moyenne futaie. L'ensemble répond bien, de cette manière, aux exigences formulées pour ce type de programme.





ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Terrassement	ORLLATI SA 1042 Bioley-Orjulaz	Ascenseurs	OTIS 1000 Lausanne 25
Echafaudages	ES Echafaudages Service SA 1123 Aclens	Chapes	Giovanni CACCIAMANO 1026 Echandens
Maçonnerie - Béton armé	FRUTIGER SA Vaud 1073 Savigny	Carrelages	SASSI Carrelages Bulle SA 1630 Bulle
Isolation extérieure	VARRIN SA 1008 Prilly	Plâtrerie - Peinture	Consortium ISOLAIR SA + A. DUCA SA p.a. ISOLAIR SA 1033 Cheseaux-sur-Lausanne
Ferblanterie - Etanchéité	Georges DENTAN SA 1020 Renens	Canaux de cheminées	KUDI Tubages Sarl 1608 Oron-le-Châtel
Menuiserie extérieure	EgoKiefer SA 1844 Villeneuve	Cheminées séjour	Patrick GOOD 1008 Prilly
Volets empilables - Stores en toile	GRIESSER SA 1010 Lausanne	Menuiserie intérieure	NORBA SA 1610 Oron-la-Ville
Electricité	SONREL Electricité SA 1010 Lausanne	Cuisines bâtiment A	MODERNA-CORTA SA 2016 Cortaillod
Chauffage - Ventilation	MONNIER SA 1009 Pully	Séparations de caves	Gunnebo TROAX SA 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Sanitaire	Consortium MAYOR & Cie SA + Joseph DIEMAND SA p.a. MAYOR & Cie SA 1009 Pully	Plafonds suspendus	PLAFONMETAL SA 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Serrurerie	BERARDIS SA 1030 Bussigny-près-Lausanne	Nettoyage	PROPUNET Sarl 1004 Lausanne
Portes de garage	KELLER ZARGEN SA 1040 Echallens	Aménagements extérieurs	SCHNEIDER Paysage SA 1073 Savigny
Cylindres	QUINCAILLERIE DU LEMAN SA 1030 Bussigny-près-Lausanne		